

INFO-PARENTS

Été 2023

Neo



PATRO DE LÉVIS

6150 rue Saint-Georges, G6V 4J8

Téléphone: 418-833-4477

Courriel: campneo@patrolevis.org

Site internet: patrolevis.com

Page Facebook: Camp de jour NEO

Page Instagram: [@campdejourneo](https://www.instagram.com/campdejourneo)

GUIDE DU PARENT AVISÉ

Nos attentes envers vous, chers parents, pour cet été, sont les suivantes :

1. Prendre connaissance de l'ensemble de cet Info-Parents.
2. Présenter le code de vie à votre enfant avant le début du camp.
Celui-ci vous sera envoyé dans les prochains mois.
3. Collaborer avec le personnel du camp si votre enfant adopte des comportements qui vont à l'encontre du code de vie.
4. Respecter les procédures d'arrivée et de départ.
5. Enseigner à son enfant à mettre de la crème solaire et son maillot de bain de façon autonome avant sa première journée au camp.
6. Aider à l'amélioration de la qualité de vie de mon enfant au camp NEO en général en partageant des commentaires ou des remarques constructives au coordonnateur de site.
7. Compléter le formulaire Camp de jour NEO disponible via votre compte Qidigo dans l'onglet FORMULAIRE du menu à gauche.

HORAIRE

Le camp de jour NEO débute le 26 juin et se termine le 11 août. Le camp est ouvert le 1er juillet. Les heures d'ouverture sont de 8h45 à 16h15 (sans compter les heures de la halte-NEO).

HALTE-NEO

La Halte-NEO (service de garde) est ouverte de 7h15 à 8h45 et de 16h15 à 17h30 pour les enfants inscrits. Pour inscrire votre enfant à la Halte-NEO, vous devez le faire en ligne.

Vous avez jusqu'au 2 juin 17h00 pour inscrire votre enfant. Il y a des frais supplémentaires pour ce service de 18\$ pour les 5 matins et de 18\$ pour les soirs (36\$ pour le matin et le soir).

CAMPS SPÉCIALISÉS

Tous les parents des jeunes inscrits aux camps spécialisés seront contactés par courriel au cours de la semaine du 12 juin. Vous trouverez toutes les informations spécifiques aux camps spécialisés dans ce courriel. Les informations contenues dans cet info-parents portent sur le fonctionnement des groupes réguliers.

UN SEUL SITE

Il n'y a qu'un seul site cette année ! Tout se déroulera donc au Patro de Lévis !

COMMUNICATION PARENTS -ANIMATEUR DE GROUPE

L'animateur de groupe de votre enfant vous contactera par téléphone au plus tard le 15 juin pour se présenter.

Communication parents –coordonnateurs de site

Pour communiquer avec un coordonnateur, veuillez leur écrire par courriel ou les appeler aux coordonnées ci-dessous tout en mentionnant à quel coordonnateur le message d'adresse.

Coordonnées à l'animation

Courriel: campneo@patrolevis.org

Coordonnées à l'intégration

Courriel : integration@patrolevis.org

Téléphone: [418-833-4477](tel:418-833-4477) poste 240

GROUPES ET SECTEURS D'ÂGE

Le secteur d'âge de votre enfant est déterminé en fonction de son année scolaire en date de septembre 2023.

- Frimousses sont ceux qui iront en maternelle en septembre 2023
- Puces sont ceux qui iront en 1re et 2e année en septembre 2023
- Moustiques sont ceux qui iront en 3e et 4e année en septembre 2023
- Minis sont ceux qui iront en 5e et 6e année en septembre 2023
- Ados sont ceux qui iront en secondaire 1er à 3e secondaire en septembre 2023 (14 ans maximum).

Pour plus de questions concernant la répartition des jeunes dans les groupes, veuillez vous adresser à campneo@patrolevis.org.

SECTEUR DE L'INTÉGRATION

Au camp de jour NEO, l'intégration (accompagnement) est un service offert aux enfants ayant des besoins particuliers. Le secteur de l'intégration se définit par un accompagnement non spécialisé dans un groupe régulier du camp de jour selon son âge. Dans certains groupes, il peut y avoir entre 1 à 3 jeunes ayant des besoins particuliers et ils seront jumelés à 1 moniteur d'intégration.

Nous vous encourageons à communiquer avec notre équipe à integration@patrolevis.org pour toute information ou demande d'accommodement.

INTERVENANT-JEUNESSE (Sherpas)

Le camp de jour NEO comprend une équipe d'intervenants-jeunesse. Les intervenants-jeunesse offrent un service semi-spécialisé. Ils jouent un rôle d'accompagnement auprès des moniteurs d'intégration et des animateurs de groupe pour les outiller et les guider tout au long de l'été. De plus, ils interviennent auprès des jeunes et des groupes si ces derniers rencontrent des difficultés ou adoptent des comportements qui vont à l'encontre du code de vie.

Directive opérationnelle de gestion de la violence

Le Patro se dotera dans les prochains mois et avant l'été d'une documentation claire qui encadrera la violence dans ses activités du camp de jour NEO. Celle-ci vous sera envoyée dans les prochains mois et vous vous devez d'en prendre connaissance.



SAC À DOS, OBJETS PERSONNELS ET BOITE À LUNCH DU PARTICIPANT

Afin que votre enfant passe une journée confortable au camp de jour NEO, il doit avoir en tout temps dans son sac :

- Bouteille d'eau
- Crème solaire
- Chapeau/Casquette
- Espadrilles ou sandales qui tiennent le pied
- Serviette de plage
- Maillot de bain
- Vêtements de rechange
- Sac de plastique (pour son maillot de bain mouillé ou des vêtements souillés)
- Veste ou chandail (en fonction de la température)

ÉTUI À CRAYONS

Votre enfant doit également amener un étui à crayons. Cet étui devra être traîné tout au long de l'été dans le sac de votre enfant et doit comprendre :

- Crayons de couleur (feutres ou bois)
- Crayons de plomb
- Gomme à effacer
- Ciseau

*Pour éviter les pertes, le tout doit être bien identifié!

OBJETS PERSONNELS

À part l'étui à crayons de l'enfant et sa bouteille d'eau, aucun objet ou vêtement appartenant à l'enfant ne peut être laissé dans son local à la fin de la journée de camp. De plus, veuillez noter qu'il est **INTERDIT** d'apporter **TOUT OBJET PERSONNEL NON NÉCESSAIRE** au camp.

Voici quelques exemples :

- Jouets
- Toutou, doudou
- IPod, Tablette, ou tout autre appareil électronique
- Objet à collectionner : Cartes Pokémon, Pop-it , etc.
- Fils de bracelet, etc.
- Et tout le reste!

BOÎTE À LUNCH

Votre enfant aura besoin d'une boîte à lunch complète pour passer une journée agréable au camp de jour NEO. Nous vous demandons d'y déposer :

- 1 repas FROID ou Thermos (aucun micro-ondes ne sera disponible cet été)
- Au moins 2 collations nutritives (fruits, légumes, produits laitiers, etc.)

Les produits à base d'ARACHIDES et de NOIX sont INTERDITS !

Nous n'appliquons pas les mêmes restrictions que les écoles primaires pour ce qui est des collations. En revanche, nous comptons sur votre bon jugement pour que votre enfant ait un lunch et des collations nourrissantes.

MIDIS HOT-DOGS

Au coût de 5\$, les enfants et le personnel ont : un petit jus, 2 hot-dogs et un demi popsicle. Pour des hot-dogs supplémentaires, ils sont au coût de 1\$ l'unité. Les midis hot-dogs seront :

- 6 juillet
- 13 juillet
- 20 juillet
- 27 juillet
- 3 août
- 10 août

Le fonctionnement est simple, vous laissez l'argent nécessaire pour votre enfant dans un sac en plastique dans son sac à dos ou dans sa boîte à lunch et nous nous occupons du reste!



CHANDAIL DE L'ÉTÉ

Votre enfant recevra un chandail de l'été (compris dans l'inscription). Les chandails seront principalement distribués lors de la première semaine de camp. Pour des raisons d'approvisionnement, la commande de chandails pour l'été 2023 a été passée sans pouvoir se fier aux grandeurs demandées lors des inscriptions. Nous avons alors estimé les quantités nécessaires. Nous allons offrir un chandail à votre enfant en tenant compte le plus fidèlement possible de sa taille.

OBJETS PERDUS

Si votre enfant a perdu un objet en particulier, vous allez pouvoir consulter la table d'objets perdus. Celle-ci sera disponible tout au long de l'été. À la dernière semaine de l'été, les objets perdus seront exposés sur une table au stationnement.

PROCÉDURE D'ARRIVÉE

La période d'accueil des enfants qui ne sont pas inscrits à la halte-NEO est de 8h45 à 9h00. Personne n'assurera la supervision de votre enfant avant 8h45 (s'il n'est pas inscrit à la halte-NEO). Si votre enfant est inscrit à la halte-NEO, vous devez aller à la table de présence à partir de 7h15.

L'accueil des jeunes se fera sur le terrain extérieur. Nous vous invitons à consulter la procédure d'arrivée et de départ lorsque celle-ci sera disponible sur notre site internet et à respecter les directives émises par les responsables sur place lorsque vous venez porter et chercher votre enfant.

En temps de pluie, les jeunes seront accueillis à l'intérieur. Des responsables seront aux portes extérieures pour vous accueillir. Dans ce cas, vous pourrez déposer votre enfant à l'endroit indiqué.

Nous vous demandons de faire preuve de patience et d'indulgence lors des premières journées et semaines de camp lorsque vous venez porter votre enfant.

PROCÉDURE DE DÉPART

La période de départ des enfants est de 15h45 à 16h15. Aucun parent ne pourra venir chercher son enfant entre 15h15 et 15h45, à moins d'avoir une raison pertinente et d'en avoir averti le coordonnateur de site le matin même.

Pour qu'une personne quitte avec un enfant, il faut absolument que celle-ci soit dans la liste des personnes autorisées. Vous pouvez indiquer les personnes autorisées à l'animateur de groupe lors de l'appel qui vous fera ou bien l'inscrire dans le formulaire Camp de jour NEO dans votre compte Qidigo.

Si vous arrivez après 16h15 et que votre enfant n'est pas inscrit à la Halte-NEO, celui-ci sera avec un coordonnateur identifié jusqu'à 16h25. Après 16h25, votre enfant se joindra à un groupe de la Halte-NEO, vous devrez alors passer à la table de présence pour récupérer votre enfant. Veuillez noter que cette période vous sera facturée directement dans votre Qidigo. Les frais sont de 18\$ et votre enfant sera inscrit pour le service de garde du soir pour le reste de la semaine.

Pour la fin du service de garde, soit passé 17h30, le retard est pénalisé par un 10\$ et 10\$ additionnel par tranche de 15 min.

Pour tous les enfants qui quittent seuls (quittant seul, avec la fratrie ou d'autres jeunes du camp), un Formulaire d'autorisation de départ (disponible sur notre site internet) doit être rempli avant le début de la fréquentation au camp et envoyé au coordonnateur de site de votre enfant par courriel (voir courriel plus haut).

PROCÉDURE DE DÉPART (SUITE)

Les enfants ayant l'autorisation de quitter seuls quitteront le camp à 15h45. Si votre enfant est inscrit à la halte-NEO, vous devez, à partir de 16h15, passer à la table de présence pour récupérer votre enfant.

Dans les deux cas, nous vous invitons à consulter le Plan d'arrivée et de départ qui seront disponibles sur notre site internet dans les prochaines semaines et à respecter les directives émises par les responsables sur place lorsque vous venez porter et chercher votre enfant.

Nous vous demandons de faire preuve de patience et d'indulgence lors des premières journées et semaines de camp lorsque vous venez porter votre enfant.

PROCÉDURES EN CAS DE RETARD OU D'ABSENCE

En cas de retard (arrivée après 9h30), lors de l'arrivée de votre enfant sur le site, vous devez appeler le coordonnateur de site pour que quelqu'un vienne accueillir votre enfant et aille le porter à son groupe(obligatoire). Il est interdit de vous déplacer sur le site ou d'aller vous-mêmes porter votre enfant dans son groupe.

De plus, il est important de savoir que les coordonnateurs peuvent être en animation de 9h à 9h30 lors du rassemblement.

Il n'est pas nécessaire de signaler l'absence de votre enfant. Si votre enfant n'est pas présent le matin, nous considérons qu'il est absent pour la journée.

SÉCURITÉ EN VOITURE PRÈS DES SITES

Pendant toute la durée du camp de jour, nous vous invitons à demeurer vigilants et prudents lors de vos déplacements en voiture à proximité des sites et dans les stationnements. Voici quelques consignes à appliquer afin d'assurer la sécurité de tous :

- Réduisez votre vitesse.
- Ne dépassez jamais un autre véhicule.
- Lorsque vous devez reculer, regarder aux alentours de votre véhicule et pas seulement dans vos rétroviseurs.
- Restez à distance des cyclistes et des piétons.
- Respectez les indications des responsables présents dans les stationnements.
- S'il y a lieu, respecter le sens de la circulation.



JOURNÉE TYPE

7h15 à 8h45: Halte-NEO du matin

8h45 à 9h00: ACCUEIL de votre enfant avec son moniteur de groupe

9h00 à 9h30: Rassemblement / animation

9h30 à 11h30: Transition (toilettes, déplacements) et animation d'activités variées par l'animateur de groupe

11h30 à 12h30: Diner

12h30 à 13h00: Rassemblement

13h00 à 15h45: Transition (toilettes, déplacement) et animation d'activités variées par l'animateur de groupe

15h45 à 16h15: DÉPART des enfants (vous référer à la procédure de départ)

16h15 à 17h30: Halte-NEO du soir

***Deux collations seront prises en groupe au cours de la journée : une au cours de la période d'animation du matin et une au cours de la période d'animation de l'après-midi.**

ACTIVITÉ

Différentes activités sont animées pendant les périodes d'animation :

- Jeux de groupe et individuels
- Activités physiques
- Activités culturelles
- Activités calmes (que nous appelons les Moments Zen)
- Piscine
- Jeux d'eau
- Activités spéciales
- Et autres!

ACTIVITÉ SPÉCIALE

Cette année, le Patro de Lévis a pris la décision de ne plus faire d'activité spéciale à l'extérieur des lieux habituellement utilisés pour les activités régulières. À la place, nous offrirons des activités spéciales dans nos locaux. Cela résulte d'une volonté du Patro de garder les coûts le moins élevés possible tout en gardant une expérience enrichissante pour les jeunes.

JOURNÉE EN TEMPS DE PLUIE

Lorsque la pluie est légère, il est fort probable que les groupes poursuivent leurs activités à l'extérieur. Si la pluie est froide, abondante ou qu'il y a des orages, les groupes réaliseront leurs activités à l'intérieur. En tout temps, votre enfant doit avoir des vêtements adaptés à la température.



THÉMATIQUE DE L'ÉTÉ ET ACTIVITÉS CULTURELLES

Axel est un enfant qui s'est égaré de sa famille lors de l'embarcation sur un bateau de croisière. Il se retrouve sur un autre bateau de croisière : celui du capitaine Archibald, un ancien pirate avec un passé nébuleux. Le bateau s'échoue sur une île mystérieuse entourée d'une aura magique. Axel y fera la rencontre de plusieurs amis, mais aussi de plusieurs personnes avec de mauvaises intentions. Pourra-t-il découvrir les secrets que cache l'étrange île où celui-ci s'est retrouvé ?



PISCINE

Chaque groupe aura une ou deux périodes de piscine par semaine. Les piscines fréquentées sont la piscine extérieure MIL Davie (située près de l'école primaire St-Joseph) et la piscine intérieure Pierre-Létourneau. Sachez qu'il est possible que votre enfant fréquente la piscine extérieure même s'il pleut (pluie légère).

Si la pluie est abondante ou qu'il y a des orages, la période de baignade sera toutefois annulée.

Dans le but d'assurer la sécurité de tous les enfants lors des périodes de baignade, le camp de jour NEO adhère au Programme À l'eau de la Ville de Lévis. Ce programme a pour objectif d'identifier les enfants qui possèdent les habiletés aquatiques nécessaires pour participer à une période de baignade dans un lieu public avec ou sans le port du vêtement de flottaison individuel (VFI).

Ce programme fait en sorte que, lors des périodes de baignade : Groupes Frimousses et Puces: Tous les enfants des groupes Frimousses et Puces portent une veste de flottaison individuelle (VFI) et sont identifiés par un bracelet de couleur rouge. Aucune dérogation n'est possible. Groupes Moustiques: Lors de l'inscription de votre enfant, vous avez indiqué son niveau d'aisance en nage. Cette question vous sera posée à nouveau par l'animateur lorsqu'il vous appellera avant le début du camp.

Si vous avez indiqué que votre enfant ne sait pas nager, qu'il a besoin d'un accessoire de flottaison ou qu'il ne peut nager qu'en partie peu profonde, votre enfant devra porter une veste de flottaison individuelle (VFI) lors des périodes de baignade.

Si vous avez indiqué que votre enfant sait nager de façon autonome, il devra passer un test d'évaluation de ses habiletés aquatiques lors de sa première période de baignade. Ce test est réalisé par des sauveteurs certifiés. Si votre enfant échoue à ce test, il devra porter une veste de flottaison individuelle (VFI) et sera identifié d'un bracelet rouge. Si votre enfant réussit ce test, il ne devra pas porter de veste de flottaison individuelle (VFI) et sera identifié d'un bracelet vert.

PISCINE (SUITE)

Groupes Minis et Ados : Lors de l'inscription de votre enfant, vous avez indiqué son niveau d'aisance en nage. Cette question vous sera posée à nouveau par l'animateur lorsqu'il vous appellera avant le début du camp.

- Si vous avez indiqué que votre enfant ne sait pas nager, qu'il a besoin d'un accessoire de flottaison ou qu'il ne peut nager qu'en partie peu profonde, votre enfant devra porter une veste de flottaison individuelle (VFI) lors des périodes de baignade.
- Si vous avez indiqué que votre enfant sait nager de façon autonome, il ne devra pas porter de veste de flottaison individuelle (VFI) et sera identifié d'un bracelet vert. Cependant, si un animateur ou un sauveteur constate que votre enfant éprouve des difficultés de nage pendant les périodes de baignade, les sauveteurs peuvent imposer le port de la veste ou faire passer un test d'évaluation des habiletés aquatiques.

Si votre enfant échoue au test, il devra porter une veste de flottaison individuelle (VFI) et sera identifié d'un bracelet rouge. La décision du port du VFI est définitive pour toute la durée du camp de jour. Il n'est pas possible qu'un enfant repasse le test.

Des vestes de flottaison individuelles (VFI) en quantité suffisante sont fournies et désinfectées par la Ville de Lévis.

Les objets de flottaison comme des flotteurs ou des ballons flottants sont interdits. Seules les vestes de sauvetage sont permises. Votre enfant peut amener sa propre veste de flottaison individuelle (VFI), mais cela est déconseillé puisque cet objet peut être lourd lorsque mouillé et encombrant pour un enfant qui a déjà beaucoup de choses à transporter lors de ses déplacements (chapeau/casquette, bouteille d'eau, boîte à lunch, sac à dos, etc.). Les bracelets de couleurs sont prêtés par le camp à chaque période de baignade.

MÉDICATION

Si votre enfant doit prendre une médication, QU'ELLE SOIT PRESCRITE OU NON (médicament vendu en vente libre, p.ex. Tylenol, Benadryl, Advil) pendant les heures de camp, vous devez remplir une Décharge de médication (disponible sur le site internet).

Aucun enfant ne peut garder dans son sac des médicaments, peu importe le type. Cette décharge sera valide pour la durée indiquée (pour tout l'été ou aux dates indiquées dans la décharge).

La décharge de médication remplie devra être envoyée par courriel au coordonnateur de secteur de votre enfant.

Vous devez remettre la médication dans un sac en plastique identifié au nom de l'enfant au coordonnateur de site. S'il s'agit d'une médication qui doit être prise tous les jours, nous vous invitons à nous remettre la quantité suffisante pour toute la durée de fréquentation de votre enfant. La médication sera administrée par un responsable aux moments indiqués sur la décharge. Les médicaments seront conservés dans un endroit sécuritaire et l'excédent sera remis à l'enfant lors de sa dernière journée de présence. Nous vous recommandons fortement de faire faire un pilulier par votre pharmacie avec la bonne posologie. Cette façon de faire facilite grandement le travail du responsable et permet d'assurer leur conservation.

INFIRMERIE

Nous offrons un service d'infirmierie pour assurer le bien-être de vos enfants. Nous aurons à disposition l'équipement nécessaire pour soigner les petits bobos de vos enfants. Aucun médicament ne peut être donné aux enfants pour mal de tête, piqure, enflure, démangeaison, mal de ventre, nausée, etc.

Dans le cas d'une blessure grave (p.ex. choc à la tête, fracture), nous vous contacterons pour que vous veniez chercher votre enfant afin de vous rendre à l'hôpital. Si la gravité de la situation l'impose, nous aurons recours au transport ambulancier et les frais de celui-ci seront assumés par le parent.

CRÈME SOLAIRE

Il est important que vous montriez à votre enfant à mettre de la crème solaire avant le début du camp. Cette recommandation est particulièrement nécessaire pour les enfants qui utilisent de la crème solaire en aérosol. Sachez que le personnel du camp n'est pas autorisé à mettre de la crème solaire aux enfants (à l'exception des moniteurs d'intégration qui accompagnent des enfants rencontrant des difficultés motrices suite à la demande du parent responsable).

Chaque enfant doit avoir sa propre bouteille de crème solaire identifiée, et ce, même s'il a un frère ou une sœur qui fréquente le même site. Les enfants ne peuvent pas se prêter de la crème solaire entre eux. Tous les jours, votre enfant aura au moins trois moments pour mettre de la crème solaire (avant le départ en activité le matin, après le dîner et en milieu d'après-midi). Sachez que l'animateur de votre enfant ne peut pas le forcer à appliquer de la crème solaire. Nous vous encourageons donc à sensibiliser votre enfant à l'importance de mettre de la crème solaire.

Si votre enfant est peu habile pour mettre de la crème solaire ou qu'il a tendance à refuser d'en mettre, il est conseillé que vous appliquiez une couche le matin avant son arrivée au camp.



RELEVÉ 24

Un reçu vous sera envoyé par courriel en février 2024 (relevé 24). Il sera utile pour votre déclaration d'impôt. Il sera important que vous indiquiez le numéro d'assurance sociale et vérifiez vos coordonnées dans Qidigo pour recevoir ce reçu. Pour toute question concernant le relevé 24, veuillez écrire à compta@patrolevis.org.